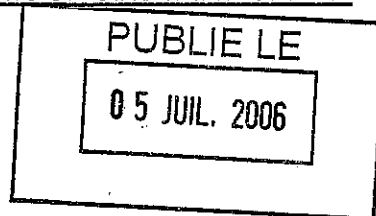


N° 2 - 71 / 2006 : ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Louis GOMBAUD, rapporteur,



Dans le cadre du transfert de la compétence des transports scolaires et lignes régulières entre le Conseil général du Tarn et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la grille tarifaire proposée à tous les scolaires du PTU doit être complétée d'un titre annuel.

Ce titre correspond à une utilisation du transport collectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois uniquement les jours scolaires avec 1 aller-retour par jour sur les services « spéciaux scolaires » ou « lignes régulières » prédéfinis entre le domicile de l'ayant droit et son établissement scolaire.

Pour la rentrée 2006-2007, ce titre est matérialisé par une carte, différenciée des autres titres scolaires existants, sur laquelle sont inscrits les numéros de lignes admises.

Concernant les transports urbains, il est proposé que l'augmentation de la grille tarifaire Albibus porte cette année uniquement sur le titre unitaire. Ainsi l'objectif de fidélisation de la clientèle pourrait être valorisé. Par ailleurs le tarif actuel de 0.90 € TTC engendre des difficultés de « rendu de monnaie » et d'approvisionnement en pièce de 0.10 €

Il est proposé au Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois d'adopter la nouvelle grille tarifaire du service des transports applicable au 1^{er} septembre 2006.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'Arrêté Préfectoral du 24 Décembre 2002 portant création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N° 21/21 du 6 Janvier 2003 de mise en œuvre de la compétence transports dès le 1^{er} Janvier 2003,

↳ VU l'avis favorable du Bureau du 13 juin 2006

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire applicable aux transports assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à compter du 1^{er} septembre 2006.



Pour extrait conforme.
Fait le 27 Juin 2006

Le Président/
Philippe BONNECARRÈRE



GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS

	<i>prix unitaire TTC</i>	Ayant droit	Lieu de vente
Billet unitaire	1,00 €	Tout public	Conducteurs
Carnet ECO - 10 voyages -	7,00 €	Tout public	Espace Albibus et Dépositaires
Carte PLUS - coupon mensuel -	22,00 €	Tout public	Espace Albibus et Dépositaires
Carte AGE D'OR - coupon mensuel -	12,00 €	+ 60 ans	Espace Albibus et Dépositaires
Carte JEUNE - coupon mensuel -	16,00 €	de 6 à 26 ans	Espace Albibus et Dépositaires
Carte SCOLAIRE - coupon trimestriel -	43,00 €	scolaires de sept à juin	Espace Albibus et Dépositaires
Carte SCOLAIRE - coupon annuel -	65,00 €	scolaires jours scolaires	Espace Albibus et Dépositaires

TITRES SOCIAUX

Billet ECO (en carnet de 25)	0,70 €	CCAS	Communes
Carte PASS - coupon mensuel -	22,00 €	CCAS	Communes
Carte AGE D'OR - coupon annuel -	36,00 €	CCAS	Communes

TARIFS GROUPES sur lignes (par personne)

Heures creuses : 1 aller simple	0,45 €	groupe => 10 pers.	Espace Albibus bus
Heures creuses : 1 aller-retour	0,90 €	groupe => 10 pers.	Espace Albibus bus
Heures de pointe : 1 aller simple	0,70 €	groupe => 10 pers.	Espace Albibus bus
Heures de pointe : 1 aller-retour	1,40 €	groupe => 10 pers.	Espace Albibus bus

TARIFS SERVICES SPECIAUX (dans le PTU)

1 aller-retour du lundi au samedi	37,00 €
1 aller-retour dimanches et fériés	74,00 €
Coût km du lundi au samedi	3,70 €
Coût km les dimanches et fériés	7,40 €
Forfait immobilisation bus jour (entre 6 h et 22 h)	27,00 €
Forfait immobilisation bus nuit (entre 22 h et 6 h)	54,00 €
Forfait immobilisation dimanches et fériés	54,00 €

TARIFS "BUS INFO"

Immobilisation 1/2 journée (5 h)	40,00 €	communes de la C2A
Immobilisation 1 jour hors dimanche (entre 8 h et 20 h)	70,00 €	communes de la C2A
Immobilisation le dimanche (samedi 18 h à lundi 8h)	110,00 €	communes de la C2A
Immobilisation week-end (vendredi 19 h au lundi 8h)	150,00 €	communes de la C2A